



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DU LOIRET

Avis de recrutement d'un travailleur handicapé par la voie contractuelle

La Direction Départementale des Territoires du Loiret (DDT) recrute un **gestionnaire des aides agricoles**

Date limite de réception des candidatures : **le 11 OCTOBRE 2019**

(le cachet de la poste faisant foi)

Période prévisionnelle d'examen des candidatures :

du 30 septembre au 11 octobre 2019

Période prévisionnelle d'organisation des entretiens de sélection :

du 14 au 25 octobre 2019

Affectation du lauréat : **le 2 Décembre 2019 au plus tard**

Le candidat retenu sera affecté à la Direction Départementale des Territoires du Loiret (DDT)
au sein du Service Agriculture et Développement Rural (SADR)

CONDITIONS DE RECRUTEMENT

- Être de nationalité française ou de celle d'un pays membre de l'Union Européenne,
- Jouir de ses droits civiques,
- Ne pas avoir subi une condamnation incompatible avec l'exercice des fonctions,
- Se trouver en position régulière au regard du code du service national,
- Justifier de l'obtention d'un diplôme au moins équivalent à celui du Baccalauréat,
- Etre reconnu en tant que bénéficiaire de l'obligation d'emploi (Art. L. 5212-13 du Code du travail ou Art. L394 du Code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de la guerre),
- Remplir les conditions d'aptitude physique particulière exigées pour l'exercice de la fonction décrite ci-après.

DOMAINES D'ACTIVITÉ

Le service agriculture de la DDT, composé de 19 agents, 45 est chargé de la mise en œuvre des politiques agricoles et de développement rural, et notamment de l'instruction et de la mise en paiement des aides communautaires et nationales à l'agriculture dans le département.

Le « gestionnaire des aides agricoles » décrit dans cet avis de recrutement contribue au processus d'instruction des demandes d'aides agricoles. Il assure plus particulièrement la gestion des droits à paiement de base (DPB). Les DPB servent de socle pour le paiement des différentes aides de la PAC (politique agricole commune).

Enjeu principal :

Instruire les demandes liées aux DPB.

Activités principales :

- Gestion des DPB :
 - réceptionner, saisir, analyser, instruire les demandes des exploitants agricoles,
 - informer les exploitants agricoles sur les mesures réglementaires en vigueur,
 - participation à la communication institutionnelle sur ce thème (communiqués de presse, site internet, ...),
 - réaliser une veille réglementaire sur ce thème,
- Accompagnement des usagers dans l'utilisation des téléprocédures de demandes d'aides agricoles
- Contribution aux autres missions d'instruction des aides PAC lors des périodes de pics de charge

COMPÉTENCES REQUISES OU A ACQUERIR

Compétences techniques

- Réglementation sur la PAC et connaissances sur le droit rural (parcours qualifiant offert)
- La connaissance générale du monde agricole serait un plus.

Compétences transversales

- Adaptation aux outils bureautiques
- Lecture, compréhension et application de textes réglementaires
- Respect des procédures
- Gestion des délais et des priorités
- Sérieux, rigueur dans le travail

Qualités relationnelles

- Sens du travail en équipe, solidarité
- Souci des bonnes relations avec les usagers

CONDITIONS DE TRAVAIL

Lieux de travail	Horaires
<ul style="list-style-type: none">• Cité Coligny, 131 rue du Faubourg Bannier, Orléans• Bureau partagé avec un collègue, avec poste informatique	<ul style="list-style-type: none">• Horaires de bureau, avec pause méridienne de 45 minutes

DÉROULEMENT DU RECRUTEMENT

- 1^{ère} étape : une première sélection sera effectuée à partir des candidatures déposées,
- 2^{ème} étape : les candidats pré-sélectionnés seront convoqués à un entretien de 30 à 60 mn,
- À l'issue des entretiens, **la commission de sélection arrêtera une liste**, par ordre de mérite
- La liste sera rendue publique par affichage à l'accueil de la DDT du Loiret et sur son site internet.

STATUT ET RÉMUNÉRATION

Le lauréat sera recruté en qualité de contractuel pour une durée d'un an. À l'issue de cette période et après appréciation de ses aptitudes professionnelles par l'administration, il aura vocation à être titularisé dans le corps des secrétaires administratifs relevant du ministre chargé de l'agriculture.

La rémunération du lauréat est fixée sur la base de la grille indiciaire du corps des adjoints

administratifs et du régime indemnitaire RIFSEEP, avec reprise d'ancienneté possible sous conditions.

MODALITÉS DE DÉPÔT DES CANDIDATURES

Pour faire acte de candidature, les candidats doivent adresser, **par voie postale uniquement et le 11 Octobre 2019 au plus tard**, le cachet de la poste faisant foi :

- **une lettre de motivation,**
- **un curriculum vitae** détaillé indiquant :
 - le niveau d'études avec photocopie des diplômes,
 - le parcours professionnel avec indication des fonctions assurées,
 - les coordonnées téléphonique (fixe et/ou portable), ainsi qu'une adresse messagerie (si possible).
- **une photocopie recto-verso de la carte nationale d'identité en cours de validité,**
- **un document administratif en cours de validité attestant l'existence d'un handicap tel que précisé au paragraphe « Conditions de recrutement »**
- deux enveloppes affranchies au tarif « lettre » ou « lettre verte en vigueur » et libellées au nom et adresse du candidat, .

Lieu d'envoi des candidatures

Direction Départementale des Territoires du Loiret (DDT)
Secrétariat général – Pôle ressources humaines
131 rue du Faubourg Banner
45042 ORLEANS Cedex 1

Toute candidature incomplète ou arrivée après le 11 Octobre 2019, date de clôture, sera rejetée

Renseignements :

DDT du Loiret 02 38 52 46 46

Demander « Je voudrais me renseigner pour le recrutement local d'un travailleur handicapé par la voie contractuelle ».

Site Internet de la DDT du Loiret : www.loiret.gouv.fr,

rubrique « publications » - « concours, recrutements et examens ».